



Spécial élections 4-5

Fête Fédérale de Musique 2016 7



Agenda 8



## ÉDITO

Chères habitantes et habitants de Montreux, notre Commune vivra une année 2016 animée : dès le 28 février, ce sont les élections qui débutent. L'enjeu est important, puisqu'il s'agit de choisir vos nouvelles autorités – Municipalité et Conseil communal – pour les cinq prochaines années. Chaque voix compte, n'oubliez pas de voter ! A lire en pages 4, 5 et 6. Puis, dès le 11 avril, la *Fondation CAUX-Initiatives et Changement* fêtera ses 70 ans avec une exposition sur la Place du Marché. La page 3 vous en dit plus. En juin, viendra la Fête Fédérale de Musique, l'une des plus grandes manifestations jamais organisées dans notre Commune. Rendez-vous page 7. Ensuite, dès le 1<sup>er</sup> juillet, le Montreux Jazz Festival fêtera son demi-siècle... à découvrir dans le prochain numéro de *Vivre à Montreux* !

Bonne année et bonne lecture !

Laurent Wehrli  
Syndic et Conseiller national



En couverture : la piste du Diable, une piste non damée pour skieurs expérimentés, qui permet de rejoindre Caux depuis l'arrêt « La Perche ».  
Photo © GoldenPass.

## Cité de l'énergie : Montreux vise le Gold



par habitant dans le cadre du projet « société à 2000 watts ». Avec 3864 watts en 2014, Montreux dépasse déjà l'objectif intermédiaire de 4000 watts fixé pour 2020. Ce projet à long terme repose sur un principe d'équité selon lequel chaque habitant de la planète aurait droit à la même quantité d'énergie annuelle.

L'objectif des 2000 watts devrait pouvoir être réalisé entre 2050 et 2100. Labellisée « Cité de l'énergie » dès 2009, la Commune vise aujourd'hui le label Gold, pour son quatrième « réaudit ».

La Commune de Montreux a déjà atteint certains des objectifs énergétiques qu'elle s'était fixés pour 2020 : par exemple, la diminution de 34 % des rejets de CO<sub>2</sub> par habitant en comparaison avec l'an 2000. Ou encore la baisse de l'utilisation d'énergie primaire



Montreux  
european energy award



## Parc et parking Donner

Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, le parking Donner comprend une soixantaine de places de parc publiques, ainsi qu'un étage dévolu à la location. Une quarantaine de places à CHF 190.– et quelques garages-boxes à CHF 270.– par mois sont encore à louer. S'adresser à la régie Genre & Emonet, tél. 021 977 30 30.

En surface, la place de jeux est également terminée et à disposition. Dès le printemps, lorsque l'herbe aura poussé, les enfants – et leurs parents – pourront en profiter pleinement. Inauguration officielle le samedi 28 mai.



Plus d'infos sur ces deux thèmes auprès du service des domaines et bâtiments, sport, au 021 962 78 00, [dbs@montreux.ch](mailto:dbs@montreux.ch)

Edité par : la Municipalité de Montreux, février 2016

Impression : I-Press, Montreux

Graphisme : Macgraph, Puidoux

Photo de couverture : GoldenPass

Tirage : 15 500 exemplaires

Rédaction : Béatrice Merk Mietta (rédactrice responsable), avec la collaboration d'Anne Biavati et d'Aurélie Margueron

Tél. 021 962 79 40 et 021 962 79 38

[communication@montreux.ch](mailto:communication@montreux.ch)

Imprimé sur du papier certifié FSC

Toutes les infos communales sur  
[www.commune-de-montreux.ch](http://www.commune-de-montreux.ch)



Fondation CAUX-I&C

*La Fondation CAUX-Initiatives et Changement célèbre cette année ses 70 ans d'existence, avec notamment une exposition sur la Place du Marché. L'occasion de faire mieux connaissance avec cette institution propriétaire du Caux Palace.*

## L'INTERVIEW

**Barbara Hintermann, Secrétaire Générale, répond à nos questions**



Fondation CAUX-I&C

**Vivre à Montreux : Barbara Hintermann, qui êtes-vous ?**

Après 20 ans passés dans le secteur de l'humanitaire et de l'urgence avec le Comité International de la Croix-Rouge, je cherchais à m'investir en Suisse, dans une organisation qui s'implique dans la durabilité et le changement, et ceci aussi bien à titre personnel que global. Mon intime conviction est qu'on ne peut induire un changement à grande échelle sans d'abord changer soi-même. La Fondation CAUX-Initiatives et Changement offre un riche héritage en ce sens et je suis fière d'en faire partie.

**VàM : Quelle est la mission de la Fondation CAUX-Initiatives et Changement ? Et quels moyens utilisez-vous pour l'accomplir ?**

Autour de cette approche particulière de la Fondation qui est le changement personnel en tant que catalyseur d'un changement global, nous visons à faire avancer les thématiques de la promotion de la confiance, du leadership éthique, d'un mode de vie durable et de la sécurité humaine. Pour ce faire, nous offrons l'espace et les conditions nécessaires pour permettre à des individus et à des organisations de se rencontrer, de dialoguer, de se former mais surtout aussi de (re)trouver une inspiration et de nouvelles perspectives afin de s'engager de manière efficace et novatrice dans ce qui leur est cher. Ainsi, chaque été, nous organisons les Rencontres Internationales de Caux. Et le reste de l'année, des formations de leadership éthique, de facilitation et de dialogue dans la diversité.

**VàM : Des projets particuliers pour les 70 ans de votre Fondation ?**

Nos 70 ans sont l'occasion de raconter notre histoire, d'explorer notre passé et de partager notre expérience au travers de plusieurs événements, qui reflètent

notre vision et nos valeurs. Cette année, nous avons décidé d'apporter notre contribution à un thème qui nous touche tous : la migration. Nous organisons aussi une exposition itinérante « Premiers Pas » avec une première étape à Montreux. L'occasion de nous engager davantage dans la vie de la Commune et de renforcer les liens existants.

### Premiers Pas

L'exposition itinérante « Premiers Pas », a été nommée ainsi pour montrer que chaque entreprise, qu'elle transforme le monde ou un individu, commence par un premier pas. Par le biais de portraits et de récits de personnes venues à Caux, l'exposition montrera comment des gens ordinaires ont pu accomplir des choses extraordinaires. De quoi inspirer les visiteurs et les encourager à faire, eux aussi, leurs « Premiers Pas » vers le changement et la promotion de la confiance.

**A voir du 11 avril au 15 juin 2016 sur la Place du Marché.**

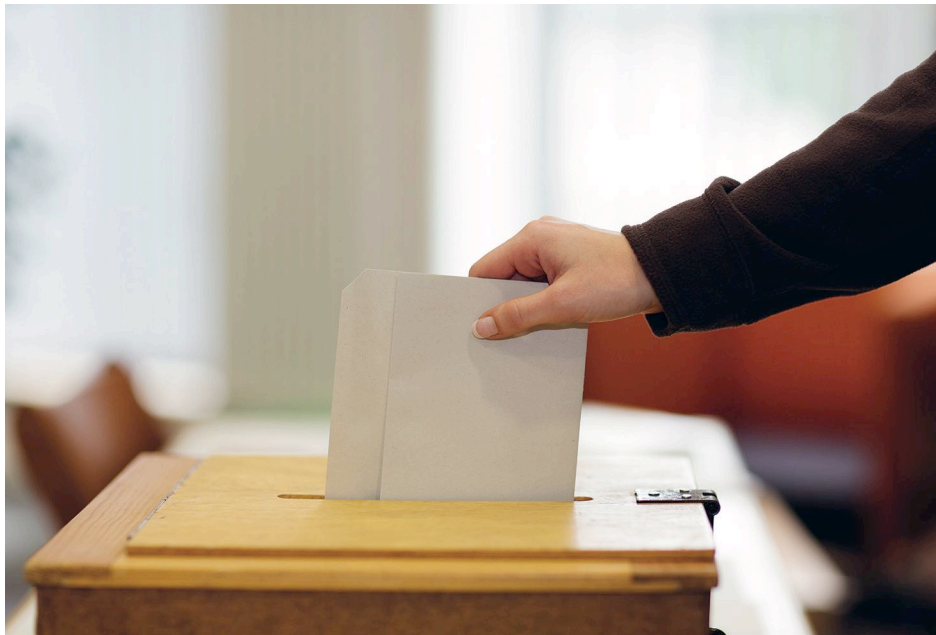


### La Fondation CAUX-Initiatives et Changement

Depuis ses débuts en 1946, elle se nommait alors « Réarmement Moral », la Fondation CAUX-Initiatives et Changement réunit des personnes de tous les horizons lors des conférences, formations et séminaires locaux ou internationaux qu'elle organise en Suisse, principalement dans son Centre de Rencontres, l'ancien Caux Palace.

**L'approche de la Fondation vise à catalyser un changement global grâce au changement personnel.** La Fondation opère selon ses valeurs de respect absolu de la dignité humaine, de la vérité, de la solidarité et de l'attention envers autrui ; ceci à tous les niveaux de la vie publique et personnelle.

C'est parti pour les élections communales ! **N'oubliez pas de voter le 28 février.** Chaque voix compte.



Christian Schwier

ats officiels, soit pour n'importe quel citoyen jouissant des droits civiques dans la Commune.

Les membres de la Municipalité sont élus selon le système majoritaire à deux tours, qui exclut le cumul. Inutile donc de mentionner plus d'une fois le nom d'un candidat ou d'inscrire plus de 7 noms.

Seront élus au premier tour les candidats obtenant la **majorité absolue** (nombre de bulletins valables divisés par 2, en ajoutant 1 si le résultat est un nombre pair, 0.5 s'il est impair). Le second tour permet d'attribuer les sièges restants.

Dans certains cas, lorsque le nombre de candidats est égal ou inférieur à celui des sièges à pourvoir, une élection tacite est possible au second tour et le peuple n'est pas appelé aux urnes.

## Les enjeux

Le dimanche 28 février marque le début du processus des élections communales qui a lieu tous les 5 ans. La nouvelle législature commencera le 1<sup>er</sup> juillet 2016 et se terminera le 30 juin 2021. **Au niveau communal, il s'agit d'élire les 100 membres du Conseil communal et les 7 membres de la Municipalité.** L'élection du Conseil communal se déroule en un seul tour au scrutin proportionnel et sera donc définitive après le vote du 28 février. Pour la Municipalité, élue au scrutin majoritaire, il faudra en principe deux tours.

Six listes ont été déposées, tant pour le Conseil que pour la Municipalité : 11 candidats briguent les 7 sièges municipaux, dont 6 membres sortants de la Municipalité actuelle.

Du côté du Conseil communal, 146 candidats sont en lice pour les 100 sièges disponibles. Les numéros des listes sont attribués par tirage au sort.

## Qui peut voter ? Qui peut être élu ?

Toute personne répondant aux critères ci-dessous a le droit de participer aux élections communales (droit de vote et d'éligibilité) :

- les ressortissants suisses, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, qui sont domiciliés dans la Commune et inscrits au rôle des électeurs (registre civique) ;

- les étrangers, hommes et femmes, âgés de 18 ans révolus, selon les droits issus de la Constitution vaudoise, pour autant qu'ils remplissent les conditions suivantes et soient inscrits au rôle des électeurs :

- résidence continue en Suisse durant les 10 dernières années au moins (au bénéfice d'une autorisation B, C, N, S, F, A ou L) ;
- domicile continu dans le canton de Vaud durant les 3 dernières années au moins (au bénéfice d'une autorisation B, C, N, S ou F) ;
- domicile actuel dans la Commune (au bénéfice d'un permis B ou C).

## Où et quand voter ?

- Par **correspondance**.
- Les **dimanches de scrutin**, de 9 h à 11 h, dans les bureaux de vote de Clarens (Collège de la Gare) et de Montreux (Etablissement scolaire de Montreux-Est).
- **En glissant l'enveloppe de vote** dans la boîte aux lettres extérieure du bâtiment de l'Administration générale, à la Grand-Rue 73, jusqu'au dimanche de scrutin à 11 h.

**Veillez à suivre attentivement les instructions pour voter valablement !**

## Election de la Municipalité

Chaque électeur dispose de 7 suffrages, pour chacun des 7 sièges à pourvoir. Il est possible de voter soit pour les candi-

## Election du Syndic

L'un ou plusieurs des Municipaux élus peut se porter candidat à l'élection du Syndic. S'il n'y a qu'un seul candidat, celui-ci est élu tacitement. Dans le cas contraire, le peuple est appelé aux urnes.

Le Syndic est élu selon le système majoritaire à deux tours, en respectant les mêmes règles que l'élection de la Municipalité.

## Des rôles différents

La Municipalité est l'Autorité exécutive. Ses 7 membres sont les gestionnaires de la Commune, sous la direction du Syndic, qui conserve cette fonction pendant toute la durée de la législature.

Le Conseil communal compte 100 membres. On parle de législatif, mais c'est une « Autorité délibérante », car le Conseil n'édicte pas de loi. Ses tâches principales sont l'acceptation du budget et le contrôle de la gestion de la Commune ; il se prononce aussi sur les préavis (projets) municipaux et sur des interventions de ses membres exerçant leur droit de proposition. La présidence change chaque année, selon un tournoi établi selon le poids de chaque groupe au Conseil.

## Le calendrier des élections

Dimanche 28 février

- Election de la Municipalité (1<sup>er</sup> tour)
- Election du Conseil communal (1 seul tour)

Dimanche 20 mars

- Election de la Municipalité (2<sup>e</sup> tour éventuel)

Dimanche 17 avril

- Election du Syndic (1<sup>er</sup> tour)

Dimanche 8 mai

- Election du Syndic (2<sup>e</sup> tour éventuel)

## Une voix, un choix

### Les étrangers encouragés à faire usage de leurs droits politiques

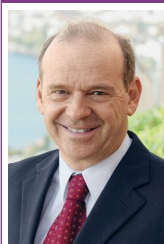
La Constitution de 2003 accorde aux étrangers le droit de vote au niveau communal. Le 28 février 2016 se tiendront les troisièmes élections communales générales auxquelles pourront participer les électrices et électeurs étrangers. A Montreux, environ 3900 électrices et électeurs sont étrangers (contre 11 700 Suisses), soit un tiers de l'électorat.

Pour les encourager à voter, élire et être élus, le Conseil d'Etat vaudois a pris diverses mesures destinées à les encourager à faire usage de leurs droits. Un dépliant a ainsi été envoyé aux plus de 96 000 personnes d'origine étrangère qui disposent des droits politiques sur le plan communal dans le Canton de Vaud et le site internet cantonal donne de précieuses indications : [www.vd.ch/vote-etrangers](http://www.vd.ch/vote-etrangers)

## VOS CANDIDATS À LA MUNICIPALITÉ

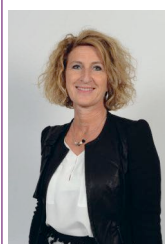
Les listes n° 5 et 6 proposent les mêmes candidats, dans un ordre différent :

### Liste n° 1 – Montreux Libre – Alliance du Centre



**Emmanuel GÉTAZ**  
Conseiller communal,  
Producteur,  
né en 1965

### Liste n° 2 – UDC Montreux



**Catherine BUCHET**  
Conseillère communale,  
Psychologue du travail,  
née en 1963

### Liste n° 5 – Les Verts



**Caleb WALTHER**  
Municipal sortant,  
Enseignant et responsable informatique,  
né en 1977

### Liste n° 6 – Parti socialiste et indépendants de gauche



**Jacqueline PELLET**  
Municipale sortante,  
née en 1952

### Liste n° 3 – Parti libéral-radical



**Laurent WEHRLI**  
Syndic sortant,  
Conseiller national,  
Indépendant,  
né en 1965



**Pierre ROCHAT**  
Municipal sortant,  
Directeur d'EMS,  
né en 1952



**Christian NEUKOMM**  
Municipal sortant,  
Pharmacien,  
né en 1960



**Jean-Baptiste PIEMONTESI**  
Municipal sortant,  
Entrepreneur indépendant,  
né en 1959

**Jacqueline PELLET**  
Municipale sortante,  
née en 1952

**Olivier GFELLER**  
Conseiller communal,  
Enseignant,  
Collaborateur personnel,  
né en 1967

**Irina GOTE**  
Conseillère communale,  
Commerçante,  
née en 1974



**Olivier GFELLER**  
Conseiller communal,  
Enseignant,  
Collaborateur personnel,  
né en 1967



**Irina GOTE**  
Conseillère communale,  
Commerçante,  
née en 1974

### Liste n° 4 – Parti Pirate



**Cédric MARSENS**  
Photographe,  
né en 1972

Toutes les **informations relatives aux élections** également sur le site internet de la Commune [www.commune-de-montreux.ch](http://www.commune-de-montreux.ch) ou par téléphone auprès du greffe municipal : 021 962 77 77.

Pour les **modalités d'élection du Conseil communal**, voir en page 6.

**Caleb WALTHER**  
Municipal sortant,  
Enseignant et responsable informatique,  
né en 1977

### Trois questions à Charlotte Chevallier, secrétaire du Conseil communal

Charlotte Chevallier vit ses derniers mois en tant que secrétaire du Conseil communal. Un poste qu'elle a occupé de nombreuses années et qu'elle quittera à la fin de la législature, le 30 juin prochain. Retour sur 11 ans d'activité au service de la politique montreu-sienne.

#### Vivre à Montreux : Depuis quand occupez-vous le poste de secrétaire du Conseil communal ? Comment avez-vous débuté ?

J'ai débuté en 2005 comme secrétaire suppléante, j'ai commencé par prendre quelques procès-verbaux de séances du Conseil car Mme Jordan, secrétaire principale, était en charge des procès-verbaux concernant le premier projet de Plan général d'affectation. C'est le 1<sup>er</sup> juillet 2011 que j'ai remplacé Mme Jordan et pris le poste de secrétaire principale. Cette année-là, à ma grande surprise, j'ai aussi été élue Conseillère communale.

Une double casquette qui s'est révélée enrichissante pour mon travail de secrétaire. Etre impliquée politiquement permet de mieux comprendre certains sujets et de les voir d'un autre point de vue. J'ai aussi veillé à mettre une limite stricte entre les deux fonctions.

#### VàM : En quoi consistent les tâches principales d'un-e secrétaire de Conseil communal ?

Entre chaque séance du Conseil communal, il y a une liste de choses précises à faire comme, par exemple, préparer les extraits des décisions prises en séance, rédiger le procès-verbal. Ces tâches sont à effectuer selon un planning très précis, les délais sont très importants.

A cela s'ajoutent des tâches plus occasionnelles, comme l'archivage, la mise à jour des listings des Conseillers ou de commissions.

#### VàM : Quelles sont, à votre avis, les qualités importantes pour occuper ce poste ?

Il faut avant tout être organisé, disponible et discret. Organisé, car ce travail

demande un respect strict des délais et un suivi précis des documents du Conseil. Disponible, car on peut être sollicité pour prendre par exemple des procès-verbaux de commissions certains soirs, répondre aux diverses questions des membres du Conseil, et surtout collaborer étroitement avec le Président. Discret, car on participe à de nombreuses discussions.

Il est aussi très important d'aimer rédiger et d'être capable de retranscrire facilement du langage « parlé ».



### Elections communales 2016

#### Elire ses représentants au Conseil communal : comment procéder ?

Chaque électeur dispose de 100 voix, soit le nombre de Conseillers communaux à élire. Seuls les candidats « officiels », figurant sur les listes déposées pour l'occasion sont éligibles. Le Conseil communal est élu selon le système de la représentation proportionnelle, c'est-à-dire que chaque parti obtient un nombre de sièges proportionnel au nombre de suffrages recueilli par sa liste.

En cas de vote pour moins de 100 candidats, les suffrages non utilisés sont attribués au parti dont la dénomination figure en tête du bulletin. En tant que suffrages « complémentaires », ils bénéficieront à ce parti lors de la répartition des sièges. Si votre bulletin ne comporte pas de dénomination de parti, les suffrages non utilisés sont perdus.



Charlotte Chevallier, secrétaire du Conseil communal

### 6 manières de voter

- 1 Utiliser un bulletin de parti **tel quel**, sans le modifier.
- 2 Modifier un bulletin de parti **en biffant** un ou plusieurs noms sans les remplacer (mais en laissant au moins un nom).
- 3 Modifier un bulletin de parti **en remplaçant ou en ajoutant** un ou plusieurs candidats officiels, mais sans dépasser le nombre de sièges à pourvoir.
- 4 Modifier un bulletin de parti **en remplaçant** la dénomination du parti par celle d'un autre parti en compétition.
- 5 **Répéter** (cumuler) le nom d'un candidat en le portant une seconde fois à la main, ou inscrire deux fois à la main le nom d'un candidat d'un autre parti.
- 6 Utiliser le bulletin vierge destiné au vote manuscrit, en y **inscrivant** ou non la dénomination d'un parti et en ajoutant le numéro d'ordre et le nom d'un ou plusieurs candidats de votre choix.

Retrouvez tous les candidats aux élections sur [www.commune-de-montreux.ch/elections2016](http://www.commune-de-montreux.ch/elections2016)

Prochaines séances : 23 mars 20 avril  
25 mai 25 juin



Culture

5 mars : Savez-vous planter les choux?

- Le Samedi des Bibliothèques vaudoises  
**10h30-12h** « Tellement choux », par les Espaces verts de la Commune  
**12h-13h30** Apéritif, soupe aux choux et buffet avec vos spécialités et les nôtres  
**13h30-14h30** Atelier d'Ikebana animé par les Espaces verts de la Commune. Inscription jusqu'au samedi 20 février 2016 à la bibliothèque  
**14h30-16h** Rallye de l'Animation Jeunesse  
**16h** Projection surprise au Cinéma Hollywood  
 Tout public

Entrée libre à toutes les activités

Saison culturelle

- 13 février** Chœur d'Oratorio de Montreux  
**16 mars** Véronic Dicaire  
**2 mars** Kodò  
**12 mars** Orchestre de la Suisse Romande  
**19 mars** I Muvrini  
**14 avril** Arnaud Tsamere  
**17 mai** Stéphane Guillon  
**25 mai** Orchestre de Chambre de Lausanne

[www.lasaison.ch](http://www.lasaison.ch)

TMR

- 8-20 mars** Une heure et demie de retard  
**12-17 avril** M. comme Alain  
**24 mai-12 juin** Lunes de miel

[www.theatre-montreux-riviera.ch](http://www.theatre-montreux-riviera.ch)

Expositions à la Maison Visinand

- 13 février-2 avril** Marcel Proust et la mélodie des choses  
**Fin mai-fin septembre** Montreux for Music

Musée de Montreux

Dès le 25 mars Les 40 ans du TMR

Musique

- 23 février** Hozier, 2m2c  
**5 mars** 25<sup>e</sup> nuit du jazz à Chernex  
**31 mars-2 avril** 52<sup>e</sup> Montreux Choral Festival, 2m2c  
**10-12 & 17-19 juin** Fête Fédérale de Musique (voir p. 7)  
**21 juin** Fête de la musique

Profiter de l'hiver

Patinoire au Marché couvert

Du 8 janvier au 20 mars, patinoire synthétique de 450 m<sup>2</sup>.

Horaires pour le public :

- lundi et mardi** 13h30 - 17h00  
**mercredi au vendredi** 13h30 - 19h00  
**samedi, dimanche et vacances scolaires** 11h00 - 19h00

Informations :

[www.commune-de-montreux.ch](http://www.commune-de-montreux.ch)

Patinoire naturelle de Caux

Située à quelques minutes à pied de la gare de Caux, elle offre un cadre magnifique.

Informations : [www.ilovecaux.ch](http://www.ilovecaux.ch)

Ski

**Les Prévondes** : idéale pour les enfants et débutants, [www.lesprevondes.ch](http://www.lesprevondes.ch)

**Caux** : idéale pour les enfants et débutants.

**Jaman & Rochers-de-Naye** : quatre pistes, espace débutants et snowpark.

**Etat des pistes** :

[http://snow.myswitzerland.com/bulletin\\_enneigement](http://snow.myswitzerland.com/bulletin_enneigement)

Luge

Piste de luge Sonloup-Les Avants, du 15 décembre au 15 mars, selon les conditions d'enneigement.

Informations : [www.lesavants.ch](http://www.lesavants.ch)

Montreux dispose également d'une piste de ski de fond, d'un sentier raquettes et d'un chemin d'hiver.

Informations : [www.commune-de-montreux.ch/sport](http://www.commune-de-montreux.ch/sport)

Événements

- 11-14 février** Journées du Romantisme  
**20 février** Chat et souris, théâtre du Caux Palace, [www.ilovecaux.ch](http://www.ilovecaux.ch)



- 12-13 mars** Montreux Miniature's show, salle du Pierrier Clarens  
**25-28 mars** Polymanga, 2m2c  
**25 avril** Bourse aux vélos, Marché couvert, 9h-13h  
**28-29 mai** Brocante de Montreux, Marché couvert  
**8 juin** Foire aux jouets, Marché couvert

**22 mai, 4<sup>e</sup> marché Coffre-ouvert à Chailly**, dans le vieux village.

L'occasion de se balader, chiner et visiter Chailly. Musique et cantine. Exposants, soyez sur place dès 7h ! Prix de la place avec une table : CHF 30.-

Agenda complet sur [www.commune-de-montreux.ch](http://www.commune-de-montreux.ch)

Sport

- 23-24 avril** Championnat suisse de tennis de table pour handicapés, salle du Pierrier Clarens  
**12 mai** La Suisse bouge, Place du Marché  
**19-22 mai** Championnat d'Europe de taekwondo, salle du Pierrier Clarens



Camp de ski à Leysin

du 22 au 26 février, destiné aux 9-12 ans. Ski, tobogganing, jeux et boum de folie !

Organisation : Animation Jeunesse

Inscriptions : [www.commune-de-montreux.ch/camps](http://www.commune-de-montreux.ch/camps)

Renseignements : 021 962 78 78

Administration communale

Standard général 021 962 77 77  
 Secrétariat municipal Grand-Rue 73  
 1820 Montreux

Courriel général [commune@montreux.ch](mailto:commune@montreux.ch)  
 Internet [www.commune-de-montreux.ch](http://www.commune-de-montreux.ch)  
 Facebook [www.facebook.com/CommunedeMontreux](https://www.facebook.com/CommunedeMontreux)

[commune@montreux.ch](mailto:commune@montreux.ch)  
[www.commune-de-montreux.ch](http://www.commune-de-montreux.ch)  
[www.facebook.com/CommunedeMontreux](https://www.facebook.com/CommunedeMontreux)